* **SERPENTINE** s. f.—Pièce de passementerie étroite et bordée de dents.

SERPETTE (Henri-Charles-Antoine-Gaston), compositeur français, né à Nantes en 1846. Il vint étudier le droit à Paris, où il se fit recevoir licencié; mais, au lieu de suivre la carrière du barreau, le jeune accusait, entraîné par un goût irrésistible pour la musique, se fit admettre au Conservatoire. Il étudia la composition sous la direction d'Ambroise Thomas, remporta le grand prix de Rome en 1871 et partit pour l'Italie. Appartenant à une riche famille, M. Serpette n'a jamais eu à lutter contre les déceptions de tout genre auxquelles sont à peu près constamment en butte les compositeurs. Sa cantate, *Jeanne Darc*, qui lui avait valu le grand prix, fut chantée à l'Opéra un mois de novembre 1871. De retour en France, il a publié plusieurs mélodies vocales et fait représenter des opéras, dans lesquels on trouve des idées mélodiques heureuses et beaucoup de verve. Nous citerons de lui : la *Branche coupée*, opéra bouffe en trois actes, représenté aux Bouffes-Parisiens en janvier 1874; le *Manoir du Pic-Tordu*, opéra-comique en trois actes, donné au théâtre des Variétés en mai 1875; le *Moulin du Vert-Galant*, opéra-comique en trois actes, joué aux Bouffes-Parisiens en avril 1876; la *Petite Muette*, opéra en trois actes, paroles de Ferrier (1877), etc.

SERPH (Marc-Gusman), homme politique français, né près de Civray en 1820. En 1844, il devint chef du cabinet du préfet Imbert de Mazères, puis il fut attaché à la préfecture de la Corse de 1849 à 1851. M. Serph rentra alors dans la vie privée et retourna dans la Vienne, où il s'occupa de gérer ses propriétés. Il remporta plusieurs prix aux concours régionaux, devint vice-président de la chambre d'agriculture et présidera du comice agricole de Civray, membre du conseil général de la Haute-Vienne, et il posa sans succès, en 1863, sa candidature au Corps législatif comme candidat monarchiste libéral. Lors des élections du 8 février 1871, M. Gusman Serph fut élu député de la Haute-Vienne, à l'Assemblée nationale par 56,506 voix. Il alla siéger au centre droit, parmi les orléanistes, vota pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, le pouvoir constituant, contre le retour de l'Assemblée à Paris, contre M. Thiers, le 24 mai 1873, puis il se prononça pour toutes les mesures de réaction proposées par le gouvernement de combat, pour le septennat, pour le cabinet de Broglie (16 mai 1876), contre les propositions Périer et Maleville, pour la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Toutefois, il consentit à voter la constitution du 25 février 1875, parce qu'elle renfermait la clause de révision. Le 20 février 1876, M. Serph se porta candidat à la Chambre des députés dans l'arrondissement de Civray. Dans sa profession de foi, il fit appel au concours de tous les partis hostiles à la République, et il fut élu député par 6,718 voix contre M. Aristide Couteaux, républicain. A la Chambre, il appuya la politique de combat qui remonçait le 16 mai 1877 et vota, le 19 juin, pour le ministère de Broglie-Fourtou. Candidat officiel à la députation le 14 octobre 1877, il fut réélu député à Civray par 7,519 voix contre M. Couteaux, et il reparut sa place dans la minorité antiliberale.

* **SERRA-DI-SCOPAMENE**, bourg de France (Corse), ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. N.-E. de Sartène; pop. aggl., 649 hab.—pop. tot., 675 hab.

* **SERRAGGIO**, bourg de France (Corse), arrond. et à 13 kilom. de Corte; a cessé d'être ch.-l. de cant.

SERRE-BOIS s. m. (sè-re-boi — de *serrer*, et de *bois*). Réduit où l'on serre du bois.

SERRE-BRAS s. m. (sè-re-bra—de *serrer*, et de *bras*). Chir. Bandage pour le bras; appareil propre à maintenir ce qui est appliqué sur le bras. ‡ Pl. SERRE-BRAS.

* **SERRES**, bourg de France (Hautes-Alpes), ch.-l. de cant., arrond. et à 39 kilom. S.-O. de Gap, sur la Buech; pop. aggl., 994 hab. —pop. tot., 1,147 hab.

SERRES (Antony), peintre français, né à Bordeaux en 1828. Il étudia la peinture dans sa ville natale, puis il se rendit à Paris, où il se perfectionna par l'étude des chefs-d'œuvre de l'art. Ce fut à l'âge de vingt-neuf ans qu'il fit admettre au Salon de Paris deux tableaux représentant *Jésus-Christ prêchant sur le lac de Nazareth* et une *Réunion d'artistes*. Il a exposé depuis lors un assez grand nombre de tableaux d'histoire et de genre qui attestent un talent sérieux. Nous citerons de lui : *Jésus-Christ devant Pilate*, *Bayleurs* (1859); la *Sœur de charité*, *Arrivée des vagabonds*, *Pauvre femme*, *Fin d'un jour de foire* (1861); *Nuit*, *de Noël*, *Balayeurs* (1863); la *Jeunesse*, l'*Ecole buissonnière* (1864); *Chytie abandonnée* (1865); le *Corps de Charles le Téméraire à Nancy*, *Libations au dieu des jardins* (1866); *Jugement de Jeanne Darc*, *Tympanistria* (1867); l'*Amour et la Volupté*, le *Retour inattendu* (1868); *Louis XI et l'Orfèvre*, les *Conseils de l'Amour* (1869); les *Fugitifs*, la *Sieste* (1870); la *Nonchalance* (1872); *Balayage municipal* (1873); les *Enfants du village*, *Lavandières* (1874); *Angelica* (1876); les *Hérétiques au XVIe siècle*, le *Martyre de saint Etienne* (1877), etc.

* **SERRIÈRES**, bourg de France (Ardèche), ch.-l. de cant., arrond. et à 32 kilom. N. de Tournon, sur la rive droite du Rhône; pop. aggl., 1,805 hab.—pop. tot., 1,810 hab.

* **SERRIGNY** (Denis), jurisconsulte français.—Il est mort au mois d'août 1876.

SERS s. m. (sèr). Vent d'ouest, ainsi nommé dans la Haute-Garonne.

* **SERTE** s. f.—Saillie d'une jument par un baudet, pour la procréation des mulets et des mules.

* **SERVAN (SAINT-)**, ville de France (Ille-et-Vilaine), ch.-l. de cant., arrond. et à 2 kilom. E. de Saint-Malo, près de l'embouchure de la Rance; pop. aggl. 9,457 hab. — pop. tot., 12,281 hab.

* **SERVANCE**, bourg de France (Haute-Saône), cant. de Melisey, arrond. et à 22 kilom. N.-E. de Lure, sur la rive droite de l'Ognon; pop. aggl., 250 hab.—pop. tot., 2,120 hab.

* **SERVERETTE**, bourg de France (Lozère), ch.-l. de cant., arrond. et à 24 kilom. N.-E. de Marvejols, au confluent de la Truyère et du Mezère; pop. aggl., 714 hab. — pop. tot., 993 hab.

SERVER-PACHA, homme d'Etat ottoman, né en 1821. Attaché d'abord au bureau des référendaires à Constantinople, il entra ensuite au ministère de la guerre comme chef de la correspondance, puis il devint second secrétaire à l'ambassade de Vienne et premier secrétaire à l'ambassade de Paris. De retour à Constantinople, Server fut chargé de donner des leçons à l'héritier présomptif du trône. Il assista, le 7 septembre 1856, avec l'ambassade turque, au couronnement de l'empereur Alexandre II et fut pendant quelque temps chargé d'affaires en Russie. Rappelé en Turquie, il fit partie de la commission chargée de délimiter les frontières du Monténégro (1859) qui fut successivement sous-secrétaire d'Etat au commerce, préfet de Constantinople, commissaire en Egypte pour le règlement des difficultés pendantes au sujet du canal de Suez, commissaire impérial en Crète lors de l'insurrection (1867), préfet de Constantinople, où il a fait exécuter des travaux d'utilité et d'embellissement (1868-1870). Après avoir été secrétaire général du ministère des affaires étrangères (1870-1871), il remplaça comme ministre Ali-Pacha (septembre 1871), et il reçut alors le titre de muchir. En 1873, il alla remplir à Paris les fonctions d'ambassadeur, dans lesquelles il fut remplacé par Ali-Pacha en septembre 1873. En juin 1875, il fut nommé ministre des travaux publics. Cependant, peu après, éclata l'insurrection d'Herzégovine, le gouvernement turc envoya dans ce pays Server-Pacha en qualité de commissaire extraordinaire, pour se rendre compte des griefs des insurgés et y faire appliquer des réformes. Arrivé à Mostar, il adressa aux Herzégoviniens une proclamation destinée à rétablir la paix, mais qui resta sans effet. Lors de la réunion du premier parlement turc, Server-Pacha fut nommé par le sultan président de la Chambre des députés. Le 31 juillet 1877, pendant la guerre entre la Turquie et la Russie, Server-Pacha fut appelé à remplacer Anrif-Pacha comme ministre des affaires étrangères; à ce titre, il eut la douloureuse mission de négocier avec le général Ignatieff les conditions de la paix à Andrinople. Server-Pacha, qui avait longtemps compté sur l'intervention de l'Angleterre, n'hésita point à exprimer avec amertume son opinion sur l'attitude du cabinet britannique, et il se démit du portefeuille des affaires étrangères en février 1878.

* **SERVIAN**, bourg de France (Hérault), ch.-l. de cant., arrond. et à 13 kilom. N.-E. de Béziers, près de la Sévigné; pop. aggl., 2,347 hab.—pop. tot., 2,760 hab.

SERVIN (Amédée-Elie), peintre, né à Paris en 1829. Il étudia son art sous la direction de Drolling, et il suivit le goût qui le portait vers la peinture de genre et le paysage. Cet artiste, qui a obtenu des médailles au Salon de 1867 et de 1869 et une médaille de 2e classe en 1873, traite ses sujets avec beaucoup d'habileté, il aime à reproduire la nature, et il est à la fois un bon dessinateur et un agréable coloriste. Nous citerons de lui : *Intérieur de cour* (1865), *Intérieur d'alchimiste* (1852); l'*Entrée du village de Barbizon*, *Sous bois*, *Vente Chapelier* (1873); *Fort de Grebeaunesvij*, *Rentrée de troupeau*, *Marais salants*, *près de Batz* (1855); *Marché à Saint-Dourlo*, *Epierreur de champs* (1857); *Une saulaie à Villiers-sur-Morin*, le *Fu de Mézière* (1859); *Dans les prés* (1863); le *Chemin du ru à Villiers-sur-Morin*, *Bords du Morin* (1864); *Intérieur d'une étable en Brie* (1865); *Paludiers*, *près de Batz* (1866); le *Chemin des prés*, *Forge au repos* (1867); l'*Aventure*, *Un serrurier* (1868); *Départ pour le parc*, le *Puits de mon charcutier*, intérieur (1869); *Ma voisine*, le *Vin piqué* (1870); le *Moulin Balé* (1872); *Sur les plateaux* (1873); le *Marchand de marrons*, *Sous les saules* (1874); *Un rédult*, l'*Enquête* (1875); *Une remise à dnes un jour de marché* (1876); les *Estacades du pont du Crotoy*, *Bateaux échoués dans la baie de Somme* (1877), etc.

* **SESMAISONS** (Olivier DE), homme politique français.—Né à Paris en 1807, il est mort en février 1874. Au mois d'octobre 1871, il avait été élu membre du conseil général de la Loire Inférieure, qu'il présidait lorsqu'il mourut.

* **SESQUIPLARE** s. m. — Encycl. Sous les empereurs romains, la cavalerie était séparée de la légion et se divisait en corps dont le nombre variait suivant les circonstances, et qui portait la dénomination d'*aile*, parce qu'ils se plaçaient sur les ailes de l'armée. Il y avait de ces corps qui comprenaient 1,000 hommes, et qu'on appelait pour cette raison *ailes militaires*; il y en avait d'autres qui comprenaient seulement 500 hommes, et qu'on appelait *ailes quingénaires*. L'aile militaire se divisait en 24 turmes, ayant chacune 40 hommes, excepté la première qui en avait 80. L'aile quingénaire se divisait en 16 turmes, de 30 hommes chacune, à l'exception de la première qui en comptait 50. Outre le commandant en chef de l'aile (*præfectus alæ*), il y avait pour chaque turme 3 officiers : 1 *décurion*, 1 *duplicare* et 1 *sesquiplare*. Le décurion avait trois chevaux; le duplicare et le *sesquiplare* en avaient chacun deux. Suivant Varron, c'est à des soldats s'étant distingués par leur valeur et recevant double ration que l'on donna d'abord le nom de duplicare; de même on appela d'abord *sesquiplares* des soldats à qui l'on accordait une ration et demie. Plus tard, l'accroissement de ration fut changé en une augmentation de solde, et les deux titres passèrent des simples soldats à des officiers subalternes. On les trouve désignés sur les inscriptions comme il suit : DUPL. N. EXPLOR. (*Duplarii numeri exploratorum*); SESQUIPLARIUS ALARIUS; DUPLARIUS ALARIUS; DUPLICARIUS; DUPLICIARII; SESQUIPLI. LEGIONIS. Végèce leur donne le collier d'or et les appelle : *Torquati duplares*, *Torquati sesquiplares*; mais les inscriptions ne mentionnent pas ce titre de *Torquati*; on ne le trouve pas non plus dans la *Castramétation* d'Hygin, qui cependant parle des duplicares et des *sesquiplares*.

* **SESSION** s. f.—Position de celui qui est assis.

SETTEMBRINI (Luigi), patriote italien, né à Naples en 1813, mort en novembre 1876. Il était fils d'un directeur des ponts et chaussées, qui avait été persécuté par les Bourbons et qui était mort en 1830. Le jeune Luigi Settembrini étudia d'abord le droit pour suivre la profession d'avocat, puis il s'adonna aux lettres, et, à la suite d'un brillant concours, il fut nommé professeur de rhétorique au collége de Catanzaro (Calabre) en 1835. Comme toute la partie intelligente et saine de la jeunesse italienne, Settembrini avait l'ardent désir de voir l'Italie, écrasée par le despotisme, devenir libre, indépendante et une. Il composa un drame, la *Femme de provenir*, où il faisait de fréquentes allusions à ses espérances; le gouvernement de l'odieux roi de Naples le fit arrêter au moment où sa pièce allait être mise à l'étude. Traduit devant un tribunal militaire, sous l'inculpation de complot, il fut acquitté faute de preuves; mais on ne le relâcha point. Après avoir été traîné de prison en prison, il recouvra enfin la liberté en 1848. Settembrini donna alors des leçons pour vivre. Vers la fin de 1847, il publia et parvint à faire reparaître par milliers d'exemplaires un ardent pamphlet intitulé : *Protestation du peuple des Deux-Siciles*, et qui produisit une profonde sensation. Pour ne pas être arrêté, il se réfugia sur un navire anglais qui partait pour Malte. Lorsque, quelques mois après, en 1848, le roi Ferdinand II, contraint par les événements, promit la liberté et donna une constitution, Settembrini revint à Naples, fut élu membre du parlement et devint secrétaire d'Etat au ministère de l'instruction publique. Après le coup d'Etat du 15 mai, il donna sa démission. Lorsque la réaction eut triomphé complètement, il fut arrêté (1849) sous l'inculpation de fausse monnaie et de sociétés secrètes, et condamné à mort. Toutefois, Ferdinand II commua sa peine en celle des travaux forcés à perpétuité. Comme tous les autres condamnés politiques, il se vit confondre avec les criminels les plus ignobles; on lui mit les fers aux pieds, et on lui infligea les traitements les plus féroces. Et ainsi les choses fu dénoncé à l'indignation de l'Europe par M. Gladstone. Ferdinand II, malgré sa monstrueuse impassibilité de tyran, fut quelque peu troublé d'être mis au ban de la civilisation entière. Il résolut de déporter un certain nombre de ses cinq cents prisonniers politiques; il en fit embarquer deux-cents-six au commencement de 1859; Settembrini était du nombre. Sur le navire qu'il montait, il reconnut son jeune fils qui, dans l'espoir de le sauver, s'était déguisé en domestique et s'était installé à bord. Pendant la traversée, les passagers forcèrent le capitaine à se diriger vers l'Angleterre, où ils débarquèrent, et où ils furent accueillis par de chaleureuses ovations. Un an plus tard, la moitié de l'Italie était libre. Le ministre Mamiani nomma Settembrini professeur de littérature grecque et latine à l'université de Bologne; mais, peu après, Garibaldi reinversait le trône du jeune successeur de Ferdinand II, et Settembrini retourna dans sa ville natale. On lui offrit le ministère des travaux publics, qu'il refusa; il devint conseiller d'Etat, puis inspecteur général des études et conducteur au ministère de l'instruction publique. Ces fonctions furent supprimées, il professa des cours de littérature à l'université de Naples et fut nommé par la suite recteur de l'université de Sienne (1873). Settembrini n'était pas seulement un ardent patriote, c'était un homme en retard sur les progrès de la science et de l'industrie, que l'on avait dû songer à une réforme complète. Les bâtiments eux-mêmes étaient tombés dans un tel état de décrépitude, que l'on ne pouvait plus songer à les restaurer, et qu'il fallut se résoudre à les abandonner.

Les travaux de la nouvelle manufacture, entrepris en 1861, sur un plan très-vaste et dans des conditions à la fois luxueuses et commodes, devaient coûter, d'après les devis, 6,241,000 francs. Commencés avec un certain entrain, ils se ralentirent ensuite et ne purent être inaugurés que le 15 novembre 1876. L'inauguration solennelle eut lieu en présence du maréchal de Mac-Mahon, président de la République, et de M. Gambetta, président de la commission parlementaire du budget, par les soins de M. Robert, directeur général de la manufacture.

La façade des nouveaux bâtiments de la manufacture se trouve à l'entrée du parc, du côté de Saint-Cloud, en face du pont de Sèvres. Après l'élégante maison du directeur, située au milieu des jardins, s'élèvent les bâtiments d'exploitation, vastes, bien aérés, bien éclairés surtout et savamment aménagés. La salle des fours, parfaitement appropriée à l'utilité, est admirée des visiteurs. Dans les ateliers des tourneurs, on remarque surtout un ingénieux système de treuils suspendus, roulant sur un chemin de fer établi au plafond, et pouvant transporter sur un point quelconque des ateliers des pièces ayant jusqu'à 3 mètres de hauteur, dimensions que n'a guère permis d'atteindre jusqu'ici; mais les constructeurs de ce système de locomotion ont tenu à prévoir même les possibilités de l'avenir. L'atelier de dorure, très-important, a été entièrement par les innovations qu'on y a introduites. Les anciens systèmes de coulage avaient l'énorme inconvénient de rendre la répartition lente et par conséquent de compromettre, de livrer au hasard le résultat final de l'opération. Le moulage forcé, qu'on a essayé de substituer au coulage, paraît à cet inconvénient, mais laissait à la matière des irrégularités provenant des inégalités de compression dans les diverses parties de la masse, d'où résultaient nécessairement des déformations pendant la cuisson.

Le procédé de moulage par l'air comprimé, imaginé par M. Millet, directeur des pâtes et des fours à la manufacture de Sèvres, a fait disparaître ces divers inconvénients et donné, avec la rapidité de la dessiccation, une parfaite homogénéité de la pâte. Dans ce système, le moule, en plâtre absorbant, est d'abord chargé de pâte modérément liquide; une pompe à main, insuffisant ensuite de l'air comprimé, force la pâte à pénétrer également et sous la même pression dans tous les détails du moule, et l'excès de liquide est chassé dans les pores du plâtre, qui absorbe également. Aux débuts de l'application de ce procédé, les moules étaient fréquemment brisés par la pression de l'air; aujourd'hui, une de grandes usines en fait des essais, mais il exprime le désir et affirme la nécessité de nouvelles recherches. A ce point de vue encore, la situation de paraît très-satisfaisante. Arrivant ensuite aux artistes, il les trouve inimitables; mais il déclare en même temps qu'il leur manque deux choses bien nécessaires : l'éducation et l'émulation artistiques. Il recommande donc une étude très-assidue des modeles, ce qui est l'avis explicite que les artistes de Sèvres, en 1875, sont des gens de talent, mais en même temps des ignorants et des paresseux.

Pour parer à ces inconvénients, qui constituaient pour l'établissement un vice radical, une cause irrémédiable de décadence, le gouvernement prit, selon nous, la meilleure mesure qu'il pouvait prendre : il institua des concours annuels. Aux termes du décret du 7 décembre 1876, ces concours comprennent deux épreuves : un dessin géométral, moitié grandeur de la pièce projetée, et qui pourra, à la volonté de l'auteur, être accompagné du dessin à l'effet, et l'exécution en plâtre et en vrais grandeur de l'objet par les ouvriers de la manufacture, sur les dessins et profils fournis par les concurrents. La commission d'examen peut accepter quatre des dessins présentés, et les auteurs de ces dessins sont seuls admis à la deuxième épreuve. Pour l'exécution des dessins et profils que nécessite l'exécution en plâtre, et pour la surveillance des ouvriers employés à cette exécution, les concurrents touchent une indemnité de 250 francs. Il n'est attribué qu'un seul prix, de 2,000 francs. L'œuvre primée devient la propriété de l'Etat, et son auteur est tenu d'en surveiller l'exécution définitive. Une exposition publique, au palais des Beaux-Arts, précède et suit le jugement de la commission, qui n'est autre que la commission de perfectionnement attachée à la manufacture, et qui est également chargée d'arrêter le programme du concours.

* **SÈVRES** (DÉPARTEMENT DES DEUX-). D'après le recensement de 1876, la population de ce département est de 336,653 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, le département des Deux-Sèvres nomme 2 sénateurs et 5 députés. Dans la nouvelle organisation militaire, il appartient à la 9e région, 9e corps d'armée, dont le quartier général est à Tours. Il n'est pas le résidence du général commandant une brigade de cavalerie, indépendante du 9e corps d'armée.

SÉVULOSE s. f. (sé-vu-lô-ze — rad. *sève*). Chim. Principe qui se trouve dans la sève.

SEXTAÏEUL, EULE s. (sè-ksta-ieul, eu-le — du lat. *sextus*, sixième, et de *oleum*). Père ou mère du quintaïeul, de la quintaïeule.

SEXTAIRE adj. (sè-kstè-re—du lat. *sextus*, sixième). Pathol. Se dit d'une fièvre qu'on appelle aussi SEXTANE, et dont l'accès se reproduit tous les six jours.

SEYCHES, bourg de France (Lot-et-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 16 kilom. de Marmande; pop. aggl., 302 hab. — pop. tot., 1,348 hab. Grand commerce de pruneaux, qui passent pour les plus belles et les plus savoureuses de France.

SEYDOUX (Jean-Jacques-Etienne-Charles), homme politique français, né à Vevey (Suisse) en 1796, mort à Bougival en août 1875. Il se fit naturaliser Français, entra dans l'armée au commencement de 1814, se fit admettre, à la fin de 1815, dans les gardes du corps, puis il entra comme capitaine dans un régiment de cavalerie. Ayant donné sa démission en 1823, M. Seydoux s'occupa d'industrie, et il devint l'associé de M. Puterle, fils d'un membre du conseil général du Nord en 1848, il fut nommé, l'année suivante, dans ce département, député à l'Assemblée législative. Il siégea dans les rangs de la majorité qui s'efforça de détruire la République et de supprimer toutes les libertés, et il appuya la politique de l'Elysée. Elu député au Corps législatif à Cambrai, comme candidat officiel, en 1857, il fut réélu au même titre en 1863 et en 1869, et il vota constamment les mesures de compression présentées par le pouvoir. La révolution du 4 septembre 1870 le fit rentrer dans la vie privée, et jusqu'à sa mort il vécut dans la retraite. Il était membre du conseil central des Eglises réformées de France.

* **SEYNE** (LA), ville maritime de France (Var), cant. d'Ollioules, arrond. et à 6 kilom. S.-O. de Toulon, au fond de la rade de Toulon, avec un port de commerce; pop. aggl., 7,742 hab.—pop. tot. 10,655 hab.

* **SEYNE**, petite ville de France (Basses-Alpes), ch.-l de cant., arrond. et à 43 kilom. N. de Digne; pop. aggl., 859 hab —pop. tot., 2,241 hab. Place de guerre de 3e classe.

SEYSSEL, bourg de France (Ain), ch.-l. de cant., arrond. et à 29 kilom. N.-E. de Belley, sur la rive droite du Rhône; pop. aggl., 1,119 hab —pop. tot., 1,150 hab.

* **SEYSSEL**, bourg de France (Haute-Savoie), ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. de Saint-Julien; pop. aggl., 521 hab. — pop. tot., 1,520 hab.

* **SÉZANNE**, ville de France (Marne), ch.-l. de cant., arrond. et à 43 kilom. S.-O. d'Epernay, sur l'Aure; pop. aggl., 4,242 hab.—pop. tot., 4,782 hab.

SHAKVILLE, littérateur et homme d'Etat anglais, né en 1536. Après plusieurs voyages en France et en Italie, il fut appelé par la reine Elisabeth à siéger dans son conseil et accomplit plusieurs missions diplomatiques. Il figura dans le procès de Marie Stuart, à qui il lut la sentence de mort, ainsi que dans celui du comte d'Essex. Après 1587, Shakville porta le titre de lord Buckurst. Il a laissé : *Gordobuc*, la première tragédie anglaise et vers blancs; le *Miroir des magistrats*, histoire de tous les grands hommes malheureux depuis la conquête normande jusqu'au XVIe siècle, écrite en collaboration avec plusieurs auteurs.

SHAW (Henri), architecte anglais, né à Londres en 1800, mort à Brozbourne en 1873. Il eut pour maître Pugin et suivit les cours de l'académie royale de Londres. Shaw fit preuve de talent dans la construction de divers édifices publics et d'habitations privées. Toutefois, il se fit surtout connaître par la publication de plusieurs ouvrages sur l'architecture. A l'Exposition universelle de Paris en 1855, il envoya une coupe allemande, un poêle funèbre appartenant à la compagnie des marchands de poisson de Londres, et il obtint une mention honorable. On lui doit les ouvrages suivants : *Histoire et antiquités de la chapelle de Luton-Park* (Londres, 1839, in-fol.); *Ornements entaminés* (1833, in-4o), avec Madden; *Spécimens d'ancien ameublement* (1836, in-4o); *Détails de l'architecture du temps d'Elisabeth* (1839, in-4o); *Encyclopédie de l'ornement* (1842, in-4o); *Arts décoratifs du moyen âge* (1849-1851, in-8o); *Illustrations d'architecture privée* (1858, in-4o); l'*Art de l'enluminure* (1866, in-4o), etc.

SHÉPARDITE s. f. (ché-par-di-te). Minér. Sesquisulfure de chrome, trouvé dans les météorites.

SHIAH s. m. (chi-à). Nom d'une secte de mahométans. V. CHIITES, au tome IV du *Grand Dictionnaire*.

SHOGOUN s. m. (cho-gounn). V. SIOGOUN, dans ce *Supplément*.

SHOGOUNAT s. m. (cho-gou-na). V. SIOGOUNAT, dans ce *Supplément*.

SHROP (comté de), un des comtés de l'Angleterre. V. SHREWSBURY, au tome XIV du *Grand Dictionnaire*.

SIALOÏNE s. f. (si-a-lo-i-ne — du gr. *sialon*, salive). Syn. de PTYALINE.

SI AUGUR AUGUREM... (*Si un augure voit un augure...*). Le proverbe latin ajoute : il ne peut s'empêcher de rire. C'est le vieux Caton qui a le premier lancé ce trait contre les augures, et Cicéron le répète dans son *Traité de la divination* (liv. II, ch. XXIV) : « C'est un mot depuis longtemps connu que celui de Caton, qui s'étonnait que deux augures pussent se regarder sans rire. Les pratiques superstitieuses qui sont bonnes pour les peuples enfants ne conviennent plus aux peuples adultes, et le vieux Caton faisait montre de bon sens en raillant les ministres fort peu convaincus de la religion romaine. C'est encore lui qui rassurait avec esprit un de ses amis effrayé d'un prodige, en lui disant fort menaçant : il avait vu une souris manger ses souliers. » Rassure-toi, lui dit-il, le prodige serait bien plus grand si le soulier avait mangé la souris. »

* Etait-on incapable d'entrer avec gloire dans la carrière des Corneille, des Racine, des Voltaire; y avait-on fait un pas dans cette carrière sans avoir senti la poésie lyrique et l'on allait cacher sa nullité à l'Opéra. On était fort du moment qu'on était agrée par les grands faiseurs. On excellait dans un genre, on en avait la clef et le secret; mais ce secret, c'était le secret des augures qui, persuadés de la vanité de leur science, ne pouvaient se rencontrer sans rire : *Si augur augurem...*

(*Revue de Paris*.)

SI-BARGASCH-BEN-SAÏD, sultan de Zanzibar, né en 1835. Petit-fils du sultan Si-Saïd qui mourut en 1856, il succéda en 1870 à son frère Medjid sur le trône de Zanzibar. En 1873, il consentit à signer avec le gouvernement anglais un traité stipulant la suppression de la traite. Bien que cette stipulation fût en opposition ouverte avec les intérêts et les sentiments de ses sujets les plus influents, Si-Bargasch prit des mesures pour supprimer le trafic des esclaves dans l'intérieur de ses Etats, et des navires anglais furent envoyés sur la côte de Zanzibar pour y établir une croisière d'inspection. En 1875 il partit pour l'Europe et se rendit à Londres et à Paris. A la fin de cette année, le vice-khédive d'Egypte envoya dans le Zanzibar un corps de troupes qui s'empara des villes de Brawa et de Kismayo.

* **SIBBERN** (Frédéric-Christian), philosophe et écrivain danois. — Il est mort à Copenhague en 1872.

Sibylle (HISTOIRE DE), roman de mœurs, par M. O. Feuillet (1862). Ce livre est une étude des mœurs aristocratiques et des mœurs religieuses ou, pour mieux dire, une thèse à l'adresse des nobles jeunes gens qui ne croient pas en Dieu.

Sibylle de Férias est une jeune fille romanesque à sa manière; au lieu de laisser flotter son imagination dans les sphères inaccessibles d'un idéal sans but et sans nom, au lieu de s'abandonner à de vagues aspirations, elle a tourné toutes les forces de son âme vers la dévotion. Sibylle est une catholique exaltée; son romantisme s'appelle mysticisme; elle a, comme l'a dit fort spirituellement un critique, la nostalgie céleste. Elle se livre avec toute l'ardeur de sa foi et de son plus fervent prosélytisme; elle va jusqu'à maîmener son brave homme de curé, l'abbé Renaud, sur son peu d'enthousiasme, sur ses goûts trop mondains, et, *proh pudor!* sur le honteux péché de gourmandise qu'il commet chaque jour en prenant sa tasse de café noir. Quant à son institutrice, miss O'Neil, c'est pour Sibylle un jeu que de la convertir au catholicisme. Malheureusement, elle n'a pas toujours affaire à des élèves aussi dociles, et voici venir le jeune comte Raoul de Chalys, élégant petit-fils de don Juan et de Voltaire, qui, à peine entrevu par la jeune dévote, lui laisse dans l'âme une impression profonde et ineffaçable. Lui-même n'a pu, sans émotion, contempler le visage poétique et comme inspiré de Sibylle. Un mariage est imminent, mais Raoul laisse échapper, en plein salon, un aveu terrible : il ne croit pas en Dieu! Tout est rompu sur ce seul mot. Mais Raoul ne renonce pas si facilement à son amour; il change de nom, endosse une blouse et va se présenter au curé Renaud, auquel il propose de peindre à fresque toute son église. La rencontre qu'il avait prévue avec Sibylle ne se fait pas attendre; un coup d'œil suffit à la jeune fille pour reconnaître son amant, mais la rigidité de ses principes arrête sur ses lèvres le cri d'amour qui voudrait s'en échapper, et elle n'a pour Raoul que des paroles de reproche et presque de mépris. Cependant M. de Chalys ne perd pas courage; il gagne, à force de dévouement et d'amabilité, l'affection de tous les habitants du château; Sibylle elle-même se prend à espérer que la grâce illuminera enfin celui que, mal-